

1p 145 m 114

S. Reinach — Revue historique.

Bibliothèque Maison de l'Orient



072975

11/10/57. di



Tp 149 m/17



BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

ANTIQUITÉS ROMAINES¹.

INSTITUTIONS. — HISTOIRE POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE.

— ARCHÉOLOGIE. — GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

I. — OUVRAGES GÉNÉRAUX, TEXTES, INSTITUTIONS. — Le second volume de la grande traduction du *Handbuch* de MOMMSEN et MARQUARDT, entreprise sous la direction de M. G. HUMBERT, contient le traité des finances romaines par J. Marquardt². Il est divisé en quatre parties : 1° les monnaies et les mesures, le commerce de l'argent; c'est un résumé très condensé, et pourtant très clair, du livre de M. Mommsen sur l'histoire de la monnaie romaine; 2° les dépenses; 3° les recettes de l'État; 4° l'administration des impôts. Bien que les bons ouvrages français sur la matière ne fassent pas défaut depuis quelques années, — il suffit de rappeler les *Impôts indirects* de M. Cagnat et l'*Essai sur les finances* de M. G. Humbert, — on peut dire que le précis de Marquardt reste le meilleur manuel d'ensemble et que la traduction de M. Vigié rendra des services aux étudiants. Elle en rendrait encore davantage si elle se terminait par un index; l'absence de tout index, dans un livre de ce genre, n'est-ce pas vraiment une impardonnable négligence? Quant à la traduction, il n'y a pas grand bien à en dire. Elle est totalement dépourvue d'élégance et même de correction; la lourdeur du style en est vraiment incroyable. Le traducteur, — ou peut-être le manœuvre employé par le signataire de la traduction, — ignore absolument l'art de couper les phrases et d'élaguer les incises, qui, déjà déplaisantes en allemand, sont tout à fait insupportables en français. Voici un spécimen, choisi entre cent, de cette barbarie d'un calque servile surajoutée à celle de l'original : P. 181, note 4 : « Ce

1. Voir la *Revue historique*, 1888, t. XXXVI, p. 113.

2. Mommsen et Marquardt, *Manuel des antiquités romaines*, traduit sous la direction de G. Humbert. Tome II. *De l'organisation financière chez les Romains*, par J. Marquardt. Traduit par A. Vigié. Thorin, 1888, 406 p. in-8°.

dessin, comme celui des monnaies de Nerva, déjà mentionné, p. 480, note 2, nous démontre qu'à Rome, comme en Italie, non seulement les garçons, mais aussi les petites filles, participaient aux *alimentations*, ce que, à l'encontre d'Henzen, *Tab. alim.*, p. 24, et Hirschfeld, p. 40, Sauppe, dans *Philologus*, t. XXX (1874), p. 434, avait établi et à mon avis avec raison. » Si le traducteur comprend l'allemand, il paraît bien étranger à la philologie et commet d'énormes méprises en transcrivant les renvois bibliographiques de Marquardt. Par exemple, p. 253, note 7 : « Démosthène dans *Aphob.* » (*in Aphobum!*!); p. 63, note 4 : « *Fragm. math.* dans Jan's, Macrobius, I, 224 » (il s'agit de l'édition de Macrobe par Jan). Enfin, et ceci est le plus comique, quand Marquardt renvoie à son propre ouvrage sur la *Vie privée des Romains* (*Mein Privatleben der Römer*), le traducteur, — nous aimons à croire que ce n'est pas M. Vigié, — s'imagine que *Mein* est un nom propre et traduit bravement : « Voir *Mein, Privatleben der Römer* » (p. 33, 64, 246, 247). Cet archéologue *Mein* était inconnu : il mérite de rester célèbre. Gageons qu'on le trouvera cité bientôt dans les compilations de seconde main.

MM. ROBIOU et DELAUNAY ont terminé leur ouvrage sur les institutions de l'ancienne Rome par la publication d'un troisième volume, suivi d'un index général, qui traite de l'économie politique, de l'administration de la ville et des provinces, de l'armée, de la marine et de la religion¹. A quelle classe de lecteurs ce résumé peut-il convenir? Je n'en sais trop rien. Trop détaillé pour les candidats aux examens, il est tout à fait insuffisant comme livre de références. A cet égard, il ne soutient même pas la comparaison avec le *Manuel des institutions romaines*, de M. Bouché-Leclercq. Le développement des différents chapitres est très inégal; les faits énoncés ne le sont pas avec ordre et paraissent souvent choisis au hasard. Quant aux renvois, il aurait mieux valu n'en point donner du tout que de citer sans cesse, à côté de manuels qu'il fallait nommer une fois pour toutes, d'anciens ouvrages aujourd'hui démodés ou inutiles, comme ceux de Muratori, de Fabretti, de Maffei, de Guérin, et d'oublier en revanche des travaux aussi importants que ceux de Pfitzner sur les légions ou de Ferrero sur la marine. Les références continuelles aux leçons inédites de L. Renier sont vraiment injustifiables; pourquoi renvoyer les lecteurs à des leçons qu'ils ne peuvent plus entendre, au lieu d'indiquer les textes sur lesquels le professeur s'est appuyé²?

1. F. Robiou et D. Delaunay, *les Institutions de l'ancienne Rome*. III. Paris, Didier, 1888. In-8°.

2. A la p. 183, on trouve la note suivante : *Voy. L. Renier*, 20 avril 1869. C'est presque naïf.

Tout ce volume, dû à M. Robiou, a été rédigé trop vite, à l'aide de vieilles notes imparfaitement révisées. Cette rapidité dans la rédaction se trahit par des omissions et par des erreurs : ainsi l'on nous apprend que Sikinos (une île!) est en Crète (p. 242); on nous parle de l'*inscription consulaire de Burleius* (p. 249); on ne consacre qu'un mot, — pas même une ligne, — à la grave question des asiarques (p. 271). Il fut un temps où l'auteur d'un livre élémentaire passait pour savant quand il avait cité Mommsen au lieu de Rollin; aujourd'hui, cette érudition-là est à la portée de tout le monde, et ce que l'on demande aux manuels, c'est d'indiquer, avec les dissertations spéciales vraiment utiles, les principaux textes antiques relatifs aux questions qu'ils traitent. M. Robiou ne paraît même pas s'en douter. Je transcris comme spécimen la note suivante (p. 312) : « Voy. Mispoulet, t. II, p. 256-7; il constate que Frontin, Hygin, Suétone concordent à le témoigner. Les textes des deux premiers sont reproduits dans Marquardt, t. II, p. 247. » Mais que me font ici Mispoulet et Marquardt? Je demande les renvois aux textes de Frontin, Hygin et Suétone, qu'on ne me donne pas, et je ne me soucie guère de savoir que deux de ces textes ont été reproduits par Marquardt ou par Mispoulet!

MM. BERTHELOT et DIDIER ont terminé la publication de leur *Histoire intérieure de Rome*, extraite des *Römische Alterthümer* de LANGE¹. M. Ch. MOELLER a fait imprimer, avec des additions et corrections insuffisantes, le cours professé par son père à l'Université de Louvain vers 1848². La partie de ce volume qui concerne l'antiquité romaine traite de la chronologie, de la géographie et des sources de l'histoire. Faute d'un autre ouvrage analogue dans notre langue, celui-ci, qui est loin d'être bon, pourra cependant rendre service.

La traduction de l'histoire de l'empire romain de M. MOMMSEN, par MM. CAGNAT et TOUTAIN, avance avec une rapidité satisfaisante³. Le dernier fascicule conduit jusqu'à la fin du chapitre sur les Parthes et termine le 40^e volume de la traduction. L'admiration et le respect qu'inspire le génie de l'auteur ne doivent pas nous aveugler sur ses défauts : il faut convenir que l'exposition des faits est par endroits un peu sèche et que l'impression du lecteur est quelquefois voisine de l'ennui.

1. Berthelot et Didier, *Histoire intérieure de Rome*. Paris, Leroux, 1885-1888. In-8°.

2. Jean Moeller, *Traité des études historiques*, publié par le prof. Ch. Moeller. Paris, Thorin, 1887. In-8°.

3. Th. Mommsen, *Histoire romaine*, traduite par R. Cagnat et J. Toutain; tome IX, livraisons 1 et 2; tome X, livraisons 1 et 2. Vieweg, 1887, 1888. In-8°.



Nous ne signalerons que deux travaux relatifs aux textes des auteurs latins que les historiens ont intérêt à connaître. M. RIEMANN a entretenu l'Académie des Inscriptions au sujet des manuscrits de Tite-Live; il a fait une étude comparative du *Puteanus* et du *Spirrensis* et établi que le *Puteanus* doit rester la base du texte pour les livres XXVI-XXX, dont il s'apprête à donner une édition¹. La maison Didot a publié un nouveau volume de sa bibliothèque latine française², comprenant Ausone, Sidoine Apollinaire et Fortunat. Les traductions des deux premiers auteurs sont les réimpressions de celles de CORPET et de BARET; celle de Corpet n'est pas sans mérite, comme tout ce qu'a écrit cet humaniste distingué, mais le texte sur lequel il l'a faite est aujourd'hui dépassé. Quant à la version de Fortunat par M. Charles NISARD, d'après l'excellent texte publié par Leo dans les *Monumenta*, elle n'est pas seulement la première traduction en français de cet auteur, mais la seule qui existe encore en aucune langue. C'est assez dire qu'il faut savoir gré au savant latiniste de son pénible labeur, dont l'ensemble ne mérite que des éloges, sans lui chercher chicane sur quelques menus détails.

Arrivons aux études spéciales concernant les antiquités romaines. M. GEFFROY, se fondant sur les travaux de feu Belot, a traité du rôle de la richesse dans l'ancienne Rome à l'époque républicaine³. Une révolution économique et monétaire se produisit à Rome au milieu du III^e siècle avant notre ère; elle avait pour causes l'afflux des métaux précieux et le développement des relations commerciales avec l'Orient; elle eut pour conséquence, dans l'histoire politique, l'élévation d'une classe moyenne entre le sénat et le peuple, celle des chevaliers, maîtres du commerce et de la finance, dont le rôle a été si considérable dans les derniers temps de la république. Les chevaliers, devenus fermiers généraux et traitants, tout-puissants dans les tribunaux depuis la réforme de Caius Gracchus, abusèrent sans doute de leur pouvoir, mais contribuèrent efficacement au développement du crédit et du commerce et préparèrent ainsi la prospérité matérielle du Haut-Empire. L'étude de M. Geffroy est semée de vues originales et mérite de fixer l'attention des historiens⁴.

1. Riemann, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1888, p. 133.

2. *Bibliothèque latine française*, publiée sous la direction de M. Nisard. Œuvres d'Ausone, de Sidoine Apollinaire et de Fortunat. Paris, Didot, 1887. In-4°.

3. Geffroy, *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1888.

4. M. Geffroy se trompe certainement (p. 534) lorsqu'il dit que les statues archaïques découvertes à Délos peuvent être contemporaines de la fondation de Rome; elles sont postérieures d'au moins un siècle.

Nous devons à M. G. HUBERT le traité le plus complet que l'on possède sur les finances romaines¹, ouvrage d'une vaste érudition, peut-être un peu envahissante, mais que l'on ne trouvera pas facilement en défaut. Un pareil livre ne se résume pas, je ne suis même pas bien sûr qu'il se lise; la critique le signale avec estime et les historiens le consulteront avec profit.

En écrivant l'histoire du sénat romain depuis Dioclétien, à Rome et à Constantinople, M. LÉCRIVAIN², comme il le dit fort justement, a étudié à la fois un corps politique et une classe de la société. Durement traité par Septime Sévère et Caracalla, le sénat reprend la direction des affaires sous Alexandre Sévère, pour décliner ensuite très rapidement lorsque l'armée, cette fabrique d'empereurs, redevient la dispensatrice du pouvoir. Depuis le règne de Dioclétien, la *dyarchie* a disparu et le sénat n'est plus le rival du prince. Les sénateurs sont des fonctionnaires impériaux; le sénat, dont le prestige est resté considérable, tend à être surtout le conseil municipal de Rome, ce qui lui donne une grande influence aux époques de trouble et d'anarchie. D'autre part, la *classe sénatoriale* étend ses privilèges par des usurpations habiles et s'élève au rang d'une noblesse héréditaire, maîtresse de fait, sinon en droit, des provinces et des cités. A la décadence politique du sénat s'oppose ainsi la puissance accrue de la caste sénatoriale, bientôt éprouvée, d'ailleurs, par la perte des provinces occidentales de l'empire. Telle est l'histoire que M. Lécrivain a racontée. Chemin faisant, il a fait bon nombre de découvertes dans un domaine encore mal exploré. Je signalerai particulièrement les chapitres sur le recrutement du sénat au iv^e siècle et sur l'intervention de cette assemblée dans les affaires religieuses du temps de Théodoric. La dernière partie, concernant le sénat de Constantinople, est un peu écourtée; peut-être aurait-il mieux valu en faire la matière d'un ouvrage spécial. Mais ne nous plaignons pas que M. Lécrivain ait écrit à la fois un bon livre et un livre court; c'est une qualité devenue rare et qui lui assure la reconnaissance de ses lecteurs.

Les historiens de l'ancienne école ne parlaient guère des assemblées provinciales; dans ces derniers temps, au contraire, l'importance politique de ces diètes fédérales a été souvent exagérée. On s'est plu à y reconnaître comme un essai de régime représentatif et le premier pas vers une autonomie relative concédée par le gouvernement impé-

1. G. Humbert, *Essai sur les finances et la comptabilité publique chez les Romains*. Paris, Thorin, 1887. 2 vol. in-8°.

2. Ch. Lécrivain, *le Sénat romain depuis Dioclétien, à Rome et à Constantinople*. Paris, Thorin, 1888. In-8°.

rial aux provinciaux. Ce sont là des illusions que dissipe une étude plus attentive, et M. GUIRAUD, dans l'excellent ouvrage qu'a couronné l'Académie des sciences morales¹, a ramené les choses à leurs véritables proportions. Les *κοινά*, les assemblées provinciales, sont, en partie du moins, antérieures à l'empire; ce n'est donc pas à lui qu'on en doit l'institution. A côté de ces assemblées plus anciennes, il y en a beaucoup que les Romains se contentèrent de modifier, d'autres enfin qu'ils créèrent, ou plutôt auxquelles le culte de Rome et d'Auguste donna naissance. Pendant le 1^{er} siècle, où elles se multiplièrent très rapidement, leur caractère est surtout religieux; ce sont des réunions annuelles motivées par la célébration du culte de Rome et des empereurs. Peu à peu, leurs attributions s'élargirent; elles firent entendre des doléances, exprimèrent la satisfaction ou le mécontentement de la province; mais, en cela encore, elles ne sont qu'un rouage du pouvoir impérial, une police officieuse, comme dit M. Guiraud, un *instrumentum regni*. Loin de limiter le pouvoir des empereurs, les assemblées provinciales le servent et l'éclairent, toutes les fois du moins que l'expression de leurs vœux peut arriver jusqu'au prince et que la malveillance ou la négligence des bureaux ne l'arrêtent pas au passage. Lorsque le paganisme cesse d'être religion d'État, les assemblées se sécularisent entièrement et deviennent, sous le Bas-Empire, de véritables corps politiques, mais dont les attributions et les moyens d'action restent toujours singulièrement restreints. M. Guiraud a mis en œuvre, avec un talent supérieur, tous les renseignements que nous possédons sur ces assemblées; il a soigneusement compulsé les textes littéraires et juridiques, les documents épigraphiques et les monnaies. Son étude abonde en résultats de détail nouveaux que nous ne pouvons énumérer ici; qu'il nous suffise de signaler particulièrement ce qui concerne les asiarques, l'*inquisitor Galliarum*, les assemblées de diocèse. Tout cela est exposé de main de maître², sans confusion, sans apparence d'effort; on sent un homme qui a dompté ses textes et ne se laisse pas mener par eux. L'érudition, toute de première main, est sobre, comme il convient à un vrai savant qui ne cherche pas à éblouir les badauds. Que si, après cela, on trouve un peu puérile l'imitation du style de M. Fustel de Coulanges, jusque dans des détails qui sont comme les *tics* littéraires de ce grand maître, — par exemple, l'emploi fréquent de la

1. Paul Guiraud, *les Assemblées provinciales dans l'Empire romain*. Paris, Imprimerie nationale, 1887. In-8°. (En dépôt chez l'éditeur A. Colin.)

2. On s'en est déjà aperçu à l'étranger, et M. O. Hirschfeld a justement qualifié de *vortreffliche Schrift* l'ouvrage dont nous avons le plaisir de rendre compte (*Sitzungsberichte der Akademie zu Berlin*, 19 juillet 1888, p. 847).

formule « les hommes » là où d'autres écriraient simplement « on, » — je n'y contredis point; mais puisqu'il n'y a pas, dans notre littérature historique, de plus admirable modèle que celui-là, et comme l'imitateur, par cela même qu'il imite habilement, s'exprime toujours avec clarté et avec goût, je ne vois pas qu'il y ait là grand inconvénient. Et puis, M. Guiraud ne s'est pas contenté de ce qu'on pourrait appeler un adroit pastiche; il a encore emprunté à son modèle le sens politique, la rigueur de la méthode, l'art d'interpréter et de faire valoir les textes, qualités par où l'imitateur, pour imitateur qu'il soit, devient maître et original à son tour¹.

Une inscription de Mylasa, publiée dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, confirme l'opinion de Marquardt sur l'identité de l'ἀρχιερεὺς Ἀσίης et de l'asiarque². Grâce à une très intéressante série épigraphique découverte dans le temple de Zeus Panamaros, près de Stratonicee, en Carie³, nous apprenons à connaître Marcus Sempromius Clemens, qui fut prêtre des Augustes, exerça de nombreux sacerdoces à Panamara et un nombre plus considérable encore de charges civiles vers la fin du II^e siècle après J.-C. Deux textes des environs de Cyzique⁴ concernent les proconsuls d'Asie Vettius Proculus et Lollianus Gentianus, dont la date n'avait pu encore être fixée. M. BERTHOMIEU a découvert près de Narbonne, et MM. DE VILLEFOSSE⁵, MISPOULET⁶ et HIRSCHFELD⁷ ont publié avec d'intéressants commentaires, une plaque de bronze, malheureusement mutilée, qui porte

1. Au cours d'une lecture très attentive, je n'ai découvert que bien peu de taches. P. 7, lire *Aegion*; p. 13, il ne faut pas citer la *Consolatio*, qui est tout entière de Sigonius; p. 42, la Crète est placée entre le Danube et le cap Malée; p. 44, note 4, plusieurs noms sont estropiés; p. 96, note 8, lire *Thamugadi* et non *Thamugas*; p. 166, lire *Aezani* ou *Azani*, mais non pas *Oezani*. Pourquoi M. Guiraud renvoie-t-il à *Lebas-Waddington* (lire *Le Bas*) pour les inscriptions d'Asie-Mineure, et à *Foucart* tout court pour celles du Péloponnèse? Une omission grave, presque inexplicable à la vérité, est celle du nécorat: M. Guiraud n'a pas dit un mot des villes nécores, alors que cette question touche de si près à celle du culte provincial. Un dernier reproche: quelque intéressants que soient les premiers chapitres relatifs au culte de Rome et des empereurs, ils ne se rattachent que par un lien assez lâche au reste du livre et contiennent bien des détails superflus. Aurions-nous là le fragment d'un ouvrage spécial que M. Guiraud avait commencé d'écrire et dont il a voulu tirer parti?

2. Cousin et Diehl, *Bulletin de correspondance hellénique*, 1888, p. 12.

3. Deschamps et Cousin, *ibid.*, p. 82.

4. Lechat et Radet, *ibid.*, p. 63.

5. Villefosse, *Bulletin archéologique du comité*, 1888, p. 156.

6. Mispoulet, *Bulletin critique*, 15 mai et 1^{er} juillet 1888.

7. Hirschfeld, *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XII, n^o 6038, p. 864.

une partie du règlement de l'assemblée provinciale de la Narbonnaise. M. Hirschfeld pense que ce fragment appartient à une loi *de officiis et honoribus flaminis Augustalis Narbone*; M. Mommsen est disposé à y voir un fragment de la nouvelle *lex coloniae Narbonensis*, portée par Auguste lui-même, lorsque ce prince attribua à la colonie de Narbonne le surnom de Julia Paterna et institua le *concilium* avec le flamine¹. C'est le document épigraphique le plus important que le sol de la Gaule ait fourni dans ces dernières années.

Il n'est jamais inutile de lire ce qu'écrivit un homme de guerre sur l'histoire et les institutions militaires de l'antiquité. Les *Études* de M. le contre-amiral SERRE en sont une preuve nouvelle². On trouve dans ce volume trois essais, sur la bataille d'Ecnome, sur le siège de Syracuse par Marcellus, sur la légion et la phalange. L'auteur s'en prend vivement à Polybe, qui, déclare-t-il, n'était ni marin, ni tacticien, ni ingénieur. Un peu plus, il le traiterait de *maître d'école*, comme Napoléon I^{er} parlant de Virgile. Nous ne pouvons pas discuter ici des critiques qui se rattachent en grande partie aux idées personnelles de M. l'amiral Serre sur la marine antique, mais nous recommandons la lecture de son livre aux amateurs d'archéologie navale. Les historiens s'apercevront sans peine que l'auteur fait trop souvent porter à Polybe la responsabilité des erreurs ou des négligences commises par les annalistes dont il s'inspirait³.

La flotte romaine stationnée à Boulogne (Gessoriacum) a laissé quelques monuments épigraphiques qui ont été soigneusement étudiés par M. VAILLANT⁴. La partie la plus neuve de son travail est le commentaire d'une phrase obscure de la *Notitia* : *Sub dispositione viri spectabilis comitis Belgicae secundae, praefectus classis Sambricae in loco Quartensi sive Hornensi*. M. Vaillant adopte la lecture *Samarica* et fait de cette flottille celle qui était stationnée sur la Somme, *Samara*; il pense que le *locus Quartensis*, ou plutôt *Quantensis*, est

1. Cf. Villefosse, *loc. laud.*, p. 162.

2. Serre, *Études sur l'histoire militaire et maritime des Grecs et des Romains*. Paris, Baudoïn, 1888. In-8° avec cinq planches. Voir le compte-rendu de ce livre par M. Cartault, *Revue critique*, 1888, t. I, p. 187.

3. M. l'amiral Serre n'est pas toujours très heureux dans le maniement des textes; cela est particulièrement frappant lorsqu'il fait des emprunts à Juste Lipse, dont il n'entend qu'à moitié les références. Ainsi nous trouvons cité, d'après Juste Lipse, *Dionysius, de Flavoleio primipilo* (p. 136, 143); puis *Juste Lipse, in Festo* (p. 139), *Silius de Sabinis* (p. 149), *Appien de Sulpicio dictatore in Gallos* (p. 153). Un auteur qui n'est pas philologue de profession doit trouver des amis philologues pour le renseigner.

4. J. Vaillant, *Classis Britannica, classis Samarica, cohors I Morinorum*. Arras, 1888. Grand in-8° avec une planche et six bois.

Quantovicus, aujourd'hui Étapes, et il identifie le *locus Hornensis* avec Hornez ou Lornel, pointe située au nord d'Étapes, à l'embouchure de la Canche. La flotte de la Somme aurait eu deux établissements, l'un dans la Canche, l'autre dans la Somme même. Travaillant en province, loin des grandes bibliothèques, M. Vaillant est néanmoins très bien informé; sa dissertation occupe un rang honorable parmi les monographies locales dont les escadres romaines ont été l'objet.

M. FOUCART a publié et commenté¹ une inscription latine des environs de Philippe, épitaphe et biographie d'un centurion qui a pris part, de 132-135, à la guerre d'Hadrien contre les Juifs. Les détails de la carrière de cet officier sont fort intéressants pour la question de l'avancement dans les rangs inférieurs de l'armée impériale au 1^{er} siècle.

M. CAGNAT a fait connaître², après M. Barnabei³, une curieuse plaque de bronze découverte tout récemment à Crémone; elle était fixée sur un coffre, peut-être sur un coffre-fort, qui, fabriqué en l'an 45, fut laissé sur le champ de bataille de Crémone par la vexillation que la quatrième légion *Macedonica* avait envoyée à l'armée de Vitellius.

M. DELANNEY a consacré les cent premières pages d'une thèse pour le doctorat en droit à l'étude des mesures de protection de la voirie chez les Romains, tant en ce qui concerne l'alignement, les empiétements sur la voie publique et les servitudes, que la protection des cours d'eau et des voies navigables⁴. Son travail est bien conduit, mais la rédaction a quelque chose de macaronique, à cause des citations continuelles de textes juridiques latins qui auraient dû être relégués en note. Dans un ordre d'idée analogue, nous signalerons la publication, par M. DE VILLEFOSSE⁵, d'une inscription romaine trouvée dans la commune de Chagnon (Loire); c'est un acte du temps d'Hadrien qui défend de labourer, de semer ou de planter dans un espace de terrain affecté à la protection d'un aqueduc. Un sénatus-consulte de 44 avant J.-C., cité par Frontin, avait établi une zone de protection autour des aqueducs, afin d'en faciliter les réparations.

II. — HISTOIRE POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE. — Les monographies sur l'histoire politique de Rome sont généralement moins

1. *Bulletin de correspondance hellénique*, 1888, p. 424.

2. *Revue archéologique*, 1888, t. I, p. 29, avec une vignette dans le texte.

3. *Notizie degli Scavi*, juin 1887, p. 209 et planche IV.

4. Louis Delanney, *Des mesures de protection de la voirie en droit romain. De l'alignement en droit français*. Paris, imprimerie des Écoles, 1887. In-8°.

5. Villefosse, *Bulletin du comité des travaux archéologiques*, 1887, p. 314.

nombreuses en France que les études sur les institutions et les mœurs. Cette année, cependant, nous avons quelques importants ouvrages à signaler.

On a beaucoup parlé de Catilina dans ces derniers temps, on en parlera sans doute encore ; l'étude de M. C. THIAUCOURT doit être recommandée à ceux qui désirent voir clair dans ce difficile sujet¹. Il a fort bien montré la formation de deux traditions, l'une césarienne, l'autre pompéienne, dont les historiens de la grande conjuration ont tour à tour subi l'influence. Salluste est, aux yeux de M. Thiaucourt, un des créateurs de la tradition césarienne ; il a écrit son livre avec le dessein de disculper César, et il l'a fait avec tant d'adresse que le plaidoyer ne paraît nulle part dans son récit. A vrai dire, il l'a si bien dissimulé que de bons juges ont pu refuser de l'y reconnaître ; c'est affaire de sentiment personnel. M. Thiaucourt n'est pas trop indulgent pour Salluste, ce dont je lui sais gré, et il ne le compare à Thucydide que pour le montrer bien inférieur à son modèle. C'est un rhéteur de talent qui s'exerce sur un sujet d'histoire, ce n'est pas encore un historien. Il faut encore mentionner, dans ce court volume, une excellente étude sur Cicéron et Salluste, représentants d'écoles politiques et littéraires tout opposées, et un parallèle non moins ingénieux entre Salluste, Tite-Live et Tacite. Ce petit livre est fort remarquable et n'a pas été, que je sache, assez remarqué. Ne l'aurait-il pas été davantage si, au lieu d'être écrit en français, en très bon français, il nous était arrivé d'Allemagne sous la signature d'un *Gymnasiallehrer* de Neu-Ruppin ?

Tandis que M. Thiaucourt étudie Catilina, M. LACOUR-GAYET s'occupe d'un autre factieux, P. Clodius Pulcher², ce tribun de la plèbe qui, soutenu par César, lui rendit la monnaie de sa protection en fomentant des troubles qui préparèrent la voie à la dictature. M. Lacour a choisi, dans la *République* de Platon, cette épigraphe significative : Ὅταν περ φύηται τύραννος, ἐκ δημοκρατικῆς βίβης καὶ οὐκ ἄλλοθεν ἐκβλαστάνει. C'est comme la philosophie de cette consciencieuse étude qui, écrite dans un latin assez voisin du français, mériterait d'être traduite dans notre langue pour être livrée aux méditations de qui de droit. Si les Césars de bonne qualité sont rares, quelle génération n'a pas eu son Clodius ?

Mais nous voici arrivés au grand homme lui-même. Le deuxième

1. C. Thiaucourt, *Étude sur la conjuration de Catilina de Salluste*. Paris, Hachette, 1887. In-8°.

2. G. Lacour-Gayet, *De P. Clodio Pulchro tribuno plebis*. Paris, Thorin, 1888. Grand in-8°.

volume de l'*Histoire de César*, publié par Napoléon III en 1866, s'arrêtait au passage du Rubicon. De 1862 à 1866, un de ses officiers d'ordonnance, M. Stoffel, avait pris une part active aux recherches destinées à établir la synonymie des localités célèbres de la guerre des Gaules, notamment aux fouilles exécutées autour d'Alesia. Attaché militaire à Berlin de 1866 à 1870, d'où il envoyait à son maître de si prophétiques avertissements, M. Stoffel continua à réunir les matériaux nécessaires à l'achèvement de l'ouvrage impérial. La fin de l'empire et la mort de Napoléon laissèrent sans emploi ces documents précieux ; M. Stoffel s'est fort heureusement décidé à en tirer parti. Ses voyages en Italie, en Albanie, en Macédoine, en Thessalie et en Afrique, exécutés à partir de l'année 1879, ayant complété les sources d'information dont il disposait, il a pu, sur l'avis conforme du conseil des impressions gratuites (1885), publier en 1887, à l'Imprimerie nationale, les deux volumes et l'atlas qui terminent l'ouvrage commencé en 1862¹. L'exécution matérielle en est admirable et la gravure de l'atlas n'est pas moins soignée que l'impression.

Une histoire de la guerre civile ne peut guère être qu'un commentaire des *Commentaires* ou plutôt des récits historiques anonymes qui leur font suite. La tâche est malaisée, car les continuateurs de César, comme César lui-même, sont loin d'avoir dit tout ce que nous aurions intérêt à connaître. Pour conduire un pareil travail à bonne fin, il fallait posséder des connaissances techniques étendues, la science des antiquités militaires des Romains et, par-dessus tout, celle de la topographie comparée, qui ne s'emprunte pas toute faite aux atlas. M. Stoffel s'est montré à la fois, comme on pouvait s'y attendre, tacticien et géographe ; il s'est aussi montré antiquaire, ce dont il y a lieu de le louer. Ses récits s'éclairent et s'animent par les appréciations stratégiques d'un juge compétent², par la connaissance précise du terrain où les opérations militaires se sont déroulées. Les identifications, en partie nouvelles, auxquelles l'auteur s'est arrêté sont le

1. *Histoire de Jules César. Guerre civile*, par le colonel Stoffel. Tome I. Du passage du Rubicon à la bataille de Pharsale. Tome II. De la bataille de Pharsale à la mort de César. 2 vol. in-4° avec atlas grand in-4° de vingt-quatre planches. Paris, Imprimerie nationale, 1887. En dépôt chez Hachette, éditeur.

2. M. Stoffel aurait pu laisser de côté les considérations de *stratégie comparée*, qui ne servent jamais à grand'chose ; sa longue note intitulée *De la conduite de Pompée comparée à celle du maréchal Mac-Mahon* (t. I, p. 236) est à la fois inutile et peu convenable ; on ne s'explique pas qu'un historien militaire satisfasse des rancunes personnelles en jugeant sur un pareil ton son ancien chef. Il faut voir avec quelle avidité la critique allemande s'est jetée sur ce hors-d'œuvre pour comprendre à quel point l'auteur a eu tort de ne pas le sacrifier.

résultat de discussions conduites avec méthode et fondées sur des documents souvent connus de lui seul. A cet égard, l'histoire de la guerre d'Alexandrie et celle de la guerre d'Espagne sont particulièrement dignes d'attention ; ces chapitres de l'ouvrage annulent tout ce qui avait été écrit précédemment sur les mêmes sujets.

Je voudrais m'arrêter ici et je dis sincèrement avec Ovide : *Ultriora pudet docuisse*. Mais la critique a ses devoirs pénibles auxquels elle n'a pas le droit de se soustraire. Je dois donc ajouter que M. Stoffel s'est exposé, de gaieté de cœur, aux deux reproches les plus graves que puisse encourir un érudit : il a fait le silence sur les auteurs dont les travaux ont servi au sien et il s'est permis de violentes injures à l'adresse d'un de ceux qu'il a le plus exploités. Chacun sait qu'en dehors de M. Stoffel beaucoup de savants hommes s'occupèrent, vers 1862, de reconstituer sur le terrain les campagnes de César ; dans le nombre furent MM. Maury, de Saulcy, Creuly et Bertrand en France, MM. Heuzey, Perrot et Charles Tissot en Macédoine, en Asie Mineure et en Afrique. Tous ces chercheurs adressèrent à Napoléon des notes ou des mémoires accompagnés de cartes et de plans. Trois mémoires ont paru avant 1885 ; ce sont ceux des trois archéologues nommés en dernier lieu. M. Stoffel, dans sa préface, ne souffle mot de la Commission des Gaules et, s'il en parle plus tard (t. I, p. 204), c'est pour la décrier fort injustement et s'attribuer des découvertes qui sont l'œuvre et le mérite d'autrui. Chose plus singulière, il ne nomme pas une seule fois le beau travail de Tissot sur la guerre d'Afrique, qui, soumis à l'empereur dès 1862, lu et approuvé par le prince, — je puis en fournir la preuve, — a passé entièrement dans le livre de M. Stoffel. J'ai le droit de protester, au nom de mon maître et ami, contre cet inexcusable procédé ; je répète que le mémoire de Tissot, lu à l'Académie en 1882, était imprimé et répandu depuis 1884¹. En ce qui concerne M. Heuzey, le cas est plus grave encore. Son ouvrage sur la campagne de Pharsale a été imprimé en 1886 ; M. Stoffel l'a connu d'abord en manuscrit et, tout en adoptant des opinions différentes sur certains points, il l'a non seulement consulté, mais suivi presque pas à pas. Le croira-t-on ? M. Stoffel n'a pas pardonné à M. Heuzey de l'avoir devancé en publiant son mémoire, ce qui était le droit et même le devoir de ce savant, et, incapable de maîtriser sa plume, il a consacré une longue note (t. II, p. 240-241), qu'on ne lit ni sans indignation ni sans surprise, à *diffamer son prédécesseur*. Je ne ferai

1. M. Stoffel affecte de ne citer que le *mémoire manuscrit* de MM. Perrot et Guillaume sur le champ de bataille de Zela, alors que la notice en question a été publiée en 1875 (t. II, p. 274).

pas à ces insinuations et à ces injures l'honneur de les reproduire ici, fût-ce pour montrer à quel point elles sont vaines. Aussi bien, l'opinion des bons juges est déjà faite sur cette stupéfiante sortie. Et, puisqu'il faut aller d'étonnement en étonnement, qu'on songe que cette note a été imprimée à l'Imprimerie nationale, aux frais de cette France républicaine que M. Stoffel reproche à M. Heuzey de servir ! Les savants étrangers le verront et ils riront bien de ce scandale. Nous n'en rions pas.

L'*Antonin* de M. LACOUR-GAYET¹ est un vrai monument scientifique, qui fait grand honneur à l'École française de Rome, où l'auteur en a conçu le projet et préparé l'exécution. Si j'exprime le regret que ce livre soit si gros, — plus de 500 pages ! — je dois ajouter bien vite qu'il n'a pas été grossi par des hors-d'œuvre ; c'est la faute du titre, de cet insidieux *et son temps*, qui justifie tant d'excursions dans tous les domaines, art, littérature, philosophie, astronomie même, excursions où M. Lacour est toujours un guide sûr et agréable, mais qui rappellent les vers de Juvénal adressés aux *historiarum scriptores* :

*Namque oblita modum millesima pagina surgit
In numerum, et crescit mullo damnosa papyro.*

Dès le début, et comme pour s'excuser, M. Lacour s'élève contre l'opinion commune, d'après laquelle une « déplorable fatalité » nous aurait privés de documents historiques sur Antonin. « La pauvreté dont on se plaint est beaucoup plus apparente que réelle. L'histoire d'Antonin n'est pas toute dans la biographie de l'*Histoire d'Auguste*, elle est un peu partout. C'est un dossier composé de pièces éparses, dont l'ensemble finit par être encore important. » On ne saurait mieux dire ni mieux prouver ce qu'on dit. Comme M. Lacour n'est pas moins au courant des travaux récents que des sources anciennes, et que, par un heureux surcroît, il écrit une langue très alerte, élégante et simple, on conçoit que la lecture de son gros volume soit, à la fois, très instructive et peu fatigante. Je regrette vraiment, au cours d'une revue forcément rapide, de ne pouvoir insister davantage sur un ouvrage qui mériterait d'être proposé comme un modèle aux auteurs de monographies sur les Césars².

1. G. Lacour-Gayet, *Antonin le Pieux et son temps, essai sur l'histoire de l'empire romain au milieu du II^e siècle*. Paris, Thorin, 1888. Grand in-8°.

2. Chicanes : pourquoi M. Lacour écrit-il *Lambessa* ? (p. 296). Ce n'est qu'une formation analogique récente sur le modèle de *Tébessa* ; elle avait le don d'agacer Léon Renier. A la page 221, note 7, je relève plusieurs noms de villes africaines estropiés, *Thidibbia*, *Thysdrum*, *Thamugas*. Dans le chapitre consacré à la sculpture du temps d'Antonin, je ne trouve pas l'indication d'un détail

La thèse de M. LANSON sur Manilius¹ n'intéresse qu'indirectement l'histoire. Le nom même donné à l'auteur des *Astronomiques* n'est qu'une hypothèse mal fondée; on ne sait ni sa patrie, ni l'époque précise où il a vécu. M. Lanson pense que Manilius est un Asiatique; il le fait écrire à la fin du règne d'Auguste et au commencement de celui de Tibère. Il a essayé, sans succès à mon avis², de montrer que Manilius n'est pas stoïcien. Ce qui touche au style de Manilius et à sa rhétorique sort de notre cadre; c'est la partie la plus solide de la thèse, qui est écrite dans un latin fort élégant.

On doit à M. MONCEAUX une intéressante note critique sur la chronologie des œuvres d'Apulée³. Le même auteur a exposé d'une manière très amusante l'histoire de l'*Apologie* et les accusations de magie que le rhéteur de Madaure eut à soutenir⁴. On peut ne pas être de son avis quand il fait de Manilius un Africain (p. 589) et quand il traite de « joli roman » (p. 572) l'indécent fatras des *Métamorphoses*; la charmante histoire de Psyché est si peu l'œuvre personnelle d'Apulée qu'elle remonte peut-être à la grande époque platonicienne, comme Lamartine l'avait pressenti (dans la *Mort de Socrate*) par une véritable intuition de génie que les découvertes archéologiques tendent à confirmer⁵.

Le charlatan immortalisé par Lucien, Alexandre d'Abonotichos, a été l'objet d'une très bonne monographie due à un jeune savant belge, M. F. CUMONT⁶; c'est un tableau exact et vivant des superstitions dans le monde gréco-romain décrépît. L'appendice consacré à la chronologie de la vie d'Alexandre établit plusieurs résultats nouveaux, qui paraissent inattaquables. Ce n'est pas là un mince mérite : la chronologie est la pierre de touche des historiens, car les esprits superficiels en font fi.

Du même M. CUMONT, nous avons un article sur les dieux quali-

caractéristique, le poli extraordinaire et presque *ivoirin* que l'on donnait alors au marbre. L'influence alexandrine aurait dû aussi être marquée; c'est là surtout qu'il faut chercher l'origine des pastiches égyptiens du II^e siècle. L'auteur d'un de ces pastiches, qui a signé son œuvre, Ammonios, est très probablement Égyptien. Page 309, rien ne prouve qu'Aétion fût contemporain de Lucien; c'est un préjugé. Page 370, les fouilles récentes ont jeté quelque lumière sur les constructions d'Antonin à Épidaure.

1. G. Lanson, *De Manilio poeta ejusque ingenio*. Paris, Hachette, 1887. In-8°.

2. C'est aussi l'opinion de M. Cartault, *Revue critique*, 1888, t. I, p. 285.

3. *Revue archéologique*, 1887, t. II, p. 343.

4. *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} février 1888.

5. Cf. Pottier et Reinach, *La nécropole de Myrina*, p. 414.

6. F. Cumont, *Alexandre d'Abonotichos, un épisode de l'histoire du paganisme au II^e siècle de notre ère*. Bruxelles, Hayez, 1887. In-8°.

fiés d'*aeterni* dans les inscriptions latines¹, — toujours des divinités syriennes déguisées sous un nom latin, — et un autre sur le culte de Mithra à Édesse², centre de dispersion de cette religion si curieuse, sur laquelle M. CUMONT doit publier prochainement une monographie.

L'article de M. BOISSIER sur la conversion de saint Augustin³ montre une fois de plus avec quel art consommé cet écrivain sait rajeunir les sujets que l'on croit à tort épuisés et rebattus. Ce qu'il a particulièrement mis en lumière, c'est la tentative d'Augustin, passionnément épris des classiques, pour réconcilier l'homme ancien et l'homme nouveau. Cette tentative est d'autant plus intéressante que la Renaissance et toute la civilisation moderne sont sorties de là.

La lutte entre le paganisme expirant et le christianisme devenu religion d'État mit aux prises deux des plus grands esprits du IV^e siècle, Symmaque et saint Ambroise. Gratien, en 382, rompant avec la politique tolérante de ses prédécesseurs, avait supprimé les appointements des prêtres païens, confisqué les biens des temples et fait enlever la statue de la Victoire de la salle où se réunissait le Sénat. Symmaque, interprète des sénateurs restés fidèles au vieux culte, protesta auprès du successeur de Gratien, Valentinien II, qu'il alla trouver à Milan. Sa *relatio* nous est parvenue, ainsi que la réponse que lui fit saint Ambroise; ces deux morceaux ont été analysés par M. Boissier avec la pénétration qui lui est propre⁴. La controverse de Symmaque et d'Ambroise présente de curieuses analogies avec certains débats qui se poursuivent sous nos yeux; il était facile, il était tentant d'y insister; M. Boissier indique ces ressemblances, mais d'une plume discrète, et laisse au lecteur le soin d'appuyer là où il glisse. Il est très piquant de trouver dans la bouche de saint Ambroise les arguments dont se servent aujourd'hui les libre-penseurs peu libéraux, soit qu'ils fassent disparaître les emblèmes religieux des écoles ou des cimetières, soit qu'ils réclament la séparation de l'Église et de l'État ou la suppression du budget des cultes. Cet essai est un petit chef-d'œuvre, *rectus et venustus*; pas une phrase creuse, pas un trait de faux esprit, pas une erreur: c'est la perfection même.

Nous ne sortons pas de la Rome chrétienne en mentionnant l'ingénieux mémoire de M. LE BLANT sur la chevelure féminine⁵, sur

1. *Revue archéologique*, 1888, t. I, p. 184.

2. *Ibid.*, 1888, t. II, p. 95.

3. *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} janvier 1888.

4. Boissier, *l'Affaire de l'autel de la Victoire*, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1^{er} juillet 1888.

5. *Revue archéologique*, 1888, t. II, p. 90.

les artifices qui en modifiaient la couleur et sur les croyances superstitieuses dont le « démon de la chevelure » était l'objet, à l'époque où païens et chrétiens étaient aux prises, où les Barbares frappaient aux portes de l'Empire, mais où la coquetterie n'avait pas perdu ses droits.

Les deux volumes de M. J. BERNARD DE MONTMÉLIAN¹, écrits d'un ton agressif et ampoulé, auraient pu sans inconvénient être réduits à cent cinquante pages. L'ouvrage se divise en deux parties également pénibles à lire : l'histoire du martyr de saint Maurice et celle de son culte. La seconde sort de notre cadre, et la première n'y entre point. Ce délayage amphigourique et prétentieux, quand il n'est pas incorrect et trivial, n'a rien de commun avec l'histoire. L'auteur procède sans méthode et sans critique, compilant Rohrbacher et Darras; son éloquence n'est qu'une botte de fleurs fanées et son esprit, qui se complait aux allusions, vaut encore moins que son éloquence².

III. — ARCHÉOLOGIE. — Depuis le commencement de 1888, M. CAGNAT publie, comme annexe à la *Revue archéologique*³, une analyse des publications relatives à l'épigraphie romaine. Ces articles doivent être réunis à la fin de l'année sous le titre *l'Année épigraphique*. Tous les historiens souhaiteront longue vie à cette utile entreprise, qui nous dispense d'insister ici sur les documents épigraphiques communiqués aux périodiques et aux sociétés savantes; nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs au résumé si commode de M. Cagnat.

On doit à M. MAXE-WERLY une étude sur les sceaux romains en bronze du musée de Bar-le-Duc⁴; c'est la description des sceaux donnés à la ville par M. le commandant Colson, accompagnée d'une notice générale sur ces petits monuments. M. J. VAILLANT, déjà nommé, a publié un saumon de plomb trouvé à Saint-Valéry-sur-Somme⁵, qui porte, comme l'a reconnu M. Cagnat⁶, le nom de l'empereur Néron,

1. J. Bernard de Montmélian, *Saint Maurice et la légion thébéenne*. Paris, Plon, 1888. 2 vol. in-8°. Voir un article très juste, peut-être trop indulgent encore, dans la *Revue critique* de 1888, t. II, p. 483.

2. Ainsi (t. I, p. 164), Gambetta est qualifié de « jeune césarcule » (*sic*), « fou furieux qui excite à la persécution un vieil Augustule temporisateur » et « que la mort est venue supprimer en pleine jeunesse, mais aussi en pleine décomposition. » Le papier est bien patient!

3. *Revue archéologique*, 1888, t. I, p. 134 et suiv., p. 280 et suiv., p. 410 et suiv.

4. Maxe-Werly, *Étude sur les sceaux romains en bronze du musée de Bar-le-Duc*. Bar-le-Duc, 1888, 23 p. in-8°.

5. J. Vaillant, *A propos d'un saumon de plomb antique trouvé à Saint-Valéry-sur-Somme*. Boulogne-sur-Mer, 1888. In-8°.

6. *Revue archéologique*, 1888, t. I, p. 288.

suivi de la marque de la légion II^a. Il a profité de l'occasion pour donner un petit *Corpus* des saumons de plomb, bon exemple qui mérite d'être suivi. Ces antiquailles-là sont comme les épitaphes, elles ne prennent de l'intérêt qu'en nombre. A mon tour, dans la *Revue archéologique*, j'ai publié une liste alphabétique des oculistes romains mentionnés sur les cachets, travail que la dispersion de ces monuments, au nombre de près de deux cents aujourd'hui, rendait à la fois nécessaire et malaisé¹. Pour en finir avec la *varia supellex*, je mentionnerai encore un tuyau de plomb avec inscription publié par M. DE VILFOSSE². Ce tuyau a été trouvé dans les environs de Nîmes et porte le nom d'un plombier, Sextus Sammius Servatianus, qui appartient à une famille connue dont on retrouve plusieurs fois le nom dans les inscriptions nîmoises.

Les monuments de l'art romain dans les provinces ne sont pas l'objet de toute l'attention désirable; il faudrait que les sociétés savantes entreprissent la publication d'inventaires illustrés où les ruines et les œuvres d'art d'une région seraient décrites et reproduites par la gravure. Nous avons laissé aux Allemands les inscriptions latines de la Gaule; ne ferons-nous pas un effort pour en dresser nous-mêmes l'inventaire artistique, sur le modèle des *Sarcophages chrétiens* de M. Le Blant?

M. DE WITTE s'est occupé de l'arc de triomphe d'Orange³, sujet qu'il avait déjà traité en 1882 dans une communication à la Société des antiquaires. L'éminent archéologue rapporte la construction de ce monument à la victoire des Romains sur les Allobroges et les Arvernes en 424 avant J.-C. Les arguments nouveaux que les monnaies fournissent à sa thèse sont dignes de toute attention. Nous pouvons ajouter qu'ils sont encore confirmés par le style même des bas-reliefs de l'arc, dont l'analogie avec ceux de Pergame est frappante, malgré la grossièreté provinciale de l'exécution.

L'amphithéâtre de Lyon a été l'objet de deux études par MM. PIERROT-DESSEILLIGNY⁴ et BAZIN⁵. M. DEGLANE a commencé, dans la *Gazette archéologique*⁶, la publication d'un important travail sur le palais des Césars au mont Palatin, accompagné de planches très bien dessinées.

1. S. Reinach, *Revue archéologique*, 1888, t. I, p. 254. Les indications bibliographiques relatives aux cachets sont placées à la suite des différents noms.

2. Vilfosse, *Bulletin archéologique du comité*, 1887, p. 237.

3. Baron de Witte, *Revue archéologique*, 1887, t. II, p. 129.

4. *Bulletin monumental*, 1887, p. 415, avec planche.

5. *Revue archéologique*, 1887, t. II, p. 35.

6. *Gazette archéologique*, 1888, p. 124.

Ces recherches originales viennent heureusement compléter l'excellent *Guide du Palatin* publié par M. Lanciani.

M. BAZIN a donné une notice substantielle sur les représentations du dieu Hypnos découvertes en Gaule¹. En attaquant, sans motif sérieux, la sincérité d'un dessin qui représente une statuette en bronze de Dispater-Taranis (le Jupiter infernal des Gaulois, dont le type plastique a été reconnu par Grivaud de la Vincelle et Chardin²), le même auteur s'est attiré de vertes répliques qui ne sont pas sans intérêt pour la science, parce qu'elles ont rappelé l'attention sur cette curieuse série de sculptures³. J'ai établi définitivement le caractère infernal du *dieu au marteau* en signalant un petit *modius*, attribut ordinaire de Sérapis, sur la tête d'une statuette de ce type découverte à Niège, dans le Valais⁴.

M. BLANCHET a retrouvé, dans les papiers de Montfaucon, les dessins d'un très curieux bas-relief découvert en 1700 à Toul, qui est une des représentations les plus complètes et les plus significatives du même dieu. L'original ayant disparu, M. Blanchet a reproduit, dans la *Revue archéologique*⁵, un calque du dessin conservé à la Bibliothèque nationale.

M. GOUTZWILLER a fait connaître, dans le même recueil⁶, une petite réplique en marbre de la Vénus de Cnide, découverte, il y a cinquante ans ou davantage, à Mandeuve, et appartenant aujourd'hui à une collection privée près de Delle. C'est la première fois que l'on trouve en Gaule une copie du chef-d'œuvre de Praxitèle, alors que les répliques (très mauvaises, il est vrai) du type de la Vénus des Médicis s'y sont rencontrées en assez grand nombre.

Nous parlerons plus loin, à propos de l'Afrique, de plusieurs publications de mosaïques. Signalons seulement ici une notice de M. DE LAURIÈRE sur la mosaïque romaine de Gerone, en Espagne⁷, qui représente des jeux du cirque; on y voit aussi un *Bellérophon combattant la Chimère* qui ressemble beaucoup à la célèbre mosaïque d'Autun⁸.

1. *Gazette archéologique*, 1888, p. 23, planche VI. L'auteur ferait bien de se tenir en garde contre le style mièvre qui, déplacé partout, est intolérable dans un travail archéologique.

2. Voir A. de Barthélemy, *Revue celtique*, t. I, et *Musée archéologique*, 1877.

3. Bazin, *Gazette archéologique*, 1887, p. 178; Flouest, *Ibid.*, p. 306; *Revue archéologique*, 1888, t. I, p. 273; *Bulletin monumental*, 1888, p. 93.

4. *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 14 octobre 1887.

5. *Revue archéologique*, 1888, t. II, p. 114 et planche XX.

6. *Ibid.*, t. I, p. 341 et planche XVI.

7. *Bulletin monumental*, 1887, p. 235, avec planches.

8. Dans le travail, d'ailleurs fort instructif, de M. de Laurière, les mots grecs

M. l'abbé L. MORILLOT, curé de Beire-le-Châtel, près de Dijon, s'est occupé de l'emploi des clochettes chez les Anciens¹. La partie archéologique de son travail est une compilation où il y a des omissions graves et des erreurs, mais qui pourra cependant rendre service comme réunion de matériaux et de gravures. L'auteur a découvert lui-même, à Beire-le-Châtel, un temple gallo-romain qu'il a fouillé et dont il doit publier prochainement la description.

M. A. PROST a résumé avec beaucoup de goût² ce que nous apprennent les savantes publications de M. Le Blant sur les sarcophages chrétiens de la Gaule³. Bien qu'édités avec un luxe excessif, — on voit bien que c'est l'État qui paye, — ces beaux *Corpus* sont en effet des modèles qui mériteraient de trouver des imitateurs. A quand le *Corpus* des bronzes d'art découverts en Gaule? Ce serait un travail relativement facile et plein d'intérêt.

M. E. BABELON a commencé la publication d'un choix de monuments empruntés au Cabinet des Antiques de la Bibliothèque nationale⁴. Parmi les objets reproduits qui se rapportent à l'antiquité romaine, je signalerai le grand camée de Tibère (pl. I), la patère en or de Rennes (pl. VII) et surtout trois vases du trésor de Bernay (pl. XIV). Le commentaire, instructif et sobre, est précédé d'une introduction où l'histoire du Cabinet des Antiques est fort agréablement exposée. Les planches sont en général fort bonnes; quelques-unes même, — œuvres de M. Dujardin, cela va sans dire, — sont des chefs-d'œuvre. Maintenant, dussé-je être traité de rabâcheur, je ne quitterai pas ce volume sans protester contre l'absurdité du format, conséquence du développement abusif des marges, qui transforme un in-quarto en in-folio. Et ce sont toujours les souscriptions ministérielles qui encouragent de pareilles publications, alors qu'il serait si simple de dire aux éditeurs : « Faites in-quarto, ou vous n'aurez pas un liard ! »

Les amateurs de monnaies romaines ont pu assister à la vente de trois magnifiques collections, celles de Ponton-d'Amécourt, de Quélen et de Belfort, ventes pour lesquelles on a publié des catalogues accom-

sont affreusement estropiés; il vaudrait mieux les transcrire en lettres latines que de les donner sous une forme méconnaissable.

1. L. Morillot, *Étude sur l'emploi des clochettes chez les Anciens et depuis le triomphe du christianisme*. Dijon, Damongéot, 1888. In-8°. Cf. une note de M. Gaidoz dans la *Revue archéologique*, 1888, t. II, p. 116.

2. *Revue archéologique*, 1887, t. II, p. 51, 195.

3. Le Blant, *Étude sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles*, 1878; *les Sarcophages chrétiens de la Gaule*, 1886.

4. E. Babelon, *le Cabinet des Antiques à la Bibliothèque nationale*. Paris, Lévy, 1^{re} livraison, 1887. Petit in-folio de 60 pages avec vingt planches.

pagnés de planches qui sont eux-mêmes de véritables œuvres d'art¹.

Dans la *Revue numismatique*, M. Lépaule a commencé une étude sur la monnaie romaine à la fin du Haut-Empire et sur la réforme monétaire d'Aurélien². Le même auteur a essayé de prouver que Mariniana, princesse dont on possède des monnaies, mais qui n'est mentionnée par aucun texte, était la première femme de Gallien; il pense aussi que Saloninus, fils de Gallien, mourut seulement en 266, et non en 258, comme on l'admet d'ordinaire³. M. BABELON a fait connaître une monnaie d'Iconium portant l'image de Marcus Annius Afrinus, gouverneur de Galatie sous le règne de Claude. Ce personnage, sur le compte duquel les textes littéraires sont muets, est mentionné par d'autres monnaies et des inscriptions, ce qui a permis à M. Babelon de rétablir en partie sa biographie et son *Cursus honorum*⁴. Un travail de M. BLANCARD sur un *millarès* d'Arcadius est une étude sur la signification de ce mot et la valeur de la pièce de monnaie qu'il désigne⁵; M. Blancard n'est pas d'accord là-dessus avec M. Mommson. Je ne fais que mentionner d'un mot la deuxième édition des monnaies impériales d'Henri COHEN, dont le septième volume a paru en 1888; ce travail important aurait dû être réimprimé avec plus de soin⁶.

IV. — GÉOGRAPHIE HISTORIQUE. — C'est toujours de l'Afrique qu'il faut s'occuper en premier lieu, car c'est encore, si l'on excepte l'Italie, la région du monde romain où se font le plus de découvertes. Nous signalons d'abord avec plaisir l'excellente table générale de la *Revue africaine* (1856-1884), désormais indispensable à tous les *africisants*⁷. En revanche, nous constatons avec regret que le *Bulletin de correspondance africaine* en est resté au premier fascicule en 1886. Pourquoi? Ce n'est pas la matière qui manque, puisque les résultats des belles fouilles de M. Waille à Chersell, puisque les monuments figurés de presque tous les musées locaux de l'Algérie sont encore inédits ou très mal connus. Si le *Recueil de Constantine* et le modeste *Bulletin de l'Académie d'Hippone* peuvent vivre, comment expliquer le silence d'une *Revue* qui est l'organe de l'École

1. Chez Rollin et Feuardent et chez Hoffmann. On trouvera l'indication des prix atteints par les monnaies de la collection Quélen dans l'*Annuaire de la Société française de numismatique*, 1888, p. 269-279.

2. *Revue numismatique*, 1888, p. 396.

3. *Ibid.*, p. 249.

4. *Ibid.*, 1887, p. 109.

5. *Revue numismatique*, 1888, p. 417.

6. Henri Cohen, *Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain*, 2^e édition. Paris, Rollin et Feuardent, 1880-1888. 7 vol. in-8°.

7. *Table générale de la Revue africaine*. Alger, Jourdan, 1888. In-8°.

supérieure d'Alger ? On nous dit, il est vrai, que cette *Revue* va reprendre, mais sous une forme différente; elle sera une réunion de mémoires paraissant à intervalles irréguliers. Alors, elle ne servira plus à grand'chose, tandis qu'autrefois, quand M. de la Blanchère était secrétaire de la rédaction, elle offrait un si complet tableau de toutes les recherches archéologiques et autres exécutées en terre africaine ! Nous avons bien assez de ces publications de Facultés qui ne répondent à aucun besoin sérieux ! Qu'on nous en épargne une nouvelle, ou qu'on reprenne l'ancien *Bulletin* tel que MM. Masqueray, Basset et de la Blanchère l'avaient si heureusement commencé. *Sit ut fuit, aut non sit.*

La Société archéologique de Constantine a distribué le 24^e volume de sa collection (1886-1887), accompagné de 17 planches et d'un carton in-folio contenant d'admirables reproductions en couleurs des mosaïques de l'Oued-Atménia et de Tébessa. Le 22^e *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, publié à Bone en 1888, a donné un plan et un projet de restauration des citernes de la ville d'Hippone. Le président de l'Académie, M. Papier, a fait paraître une monographie de cette ville, avec de nombreuses illustrations exécutées d'après des photographies.

Un fait capital pour l'archéologie africaine, — cette Cendrillon si longtemps malmenée par ses grandes sœurs, — est l'inauguration du musée du Bardo à Tunis, qui a eu lieu en présence d'une délégation de l'Institut, au printemps de 1888¹. Avec le zèle et le *diable au corps* sans lequel on ne fait rien de bon, même en archéologie, M. de la Blanchère, directeur des beaux-arts de la Régence, a su réunir dans ce musée presque improvisé quantité de statues et d'inscriptions éparses, la magnifique mosaïque de Sousse et une série déjà respectable de petits objets. Et dire que nous n'avons pas en Algérie un seul musée présentable, alors que nous y régnons depuis cinquante ans ! Mais l'impulsion une fois donnée à l'est, il faudra bien se décider à la suivre ailleurs. Alger et Constantine n'ont qu'à prendre exemple sur Tunis.

Les nouvelles *Explorations épigraphiques et archéologiques*, publiées par M. CAGNAT², embrassent une partie du centre et du nord de la Tunisie. La description de la vallée de l'Oued-Marouf, qui n'avait guère encore été visitée que par MM. Poinssot et Letaille,

1. Perrot, *le Musée central du Bardo*, dans le *Journal des Savants* du mois de juillet 1888.

2. Paris, Leroux, 1887. C'est un extrait d'un volume en préparation des *Archives des missions*, ce recueil-macédoine auquel il serait vraiment temps de renoncer.

est très intéressante : M. Cagnat a relevé, plus exactement que ses prédécesseurs, les inscriptions des deux Muzuc, de Limisa, de Vazita-Sarra, d'Uzappa, de Sufetula; quelques pages sont consacrées à Zama Regia. A la fin du fascicule est insérée une notice du capitaine VINCENT, accompagnée d'une carte détaillée sur les ruines romaines des environs de Vaga. La carte des environs de Zama (pl. II) est la plus complète que l'on puisse consulter sur cette région encore imparfaitement connue.

Il n'y a pas grand'chose à dire du travail de M. DU PATY DE CLAM sur la géographie ancienne de la Tunisie¹, où l'on voit reparaître une fois de plus le défilé des textes antiques sur le lac Triton; c'est vraiment perdre son encre et sa peine que de réfuter, comme le fait M. de Clam, les billevesées qui ont été débitées à ce sujet. J'ajoute que l'auteur aurait bien fait de surveiller l'impression de ses textes grecs, qui sont estropiés au point d'être méconnaissables.

M. DE LA BLANCHÈRE a contesté, après un examen personnel des lieux, ce que Ch. Tissot a écrit sur le cours inférieur du Bagrada dans le premier volume de sa *Province romaine d'Afrique*². M. REGNIER a pratiqué des fouilles à Gighthis et à Meninx³; une des inscriptions découvertes par lui à Gighthis fait connaître un *praeses et comes provinciae Tripolitanae*, titre qui ne s'était pas encore rencontré. MM. LAVOIGNAT et POUYDRAGUIN ont donné un plan de Thélepte accompagné d'une notice bien faite⁴. M. BORDIER a publié deux notes sur les environs de Zaghouan⁵; M. CAGNAT, des inscriptions recueillies en Tunisie par M. le capitaine WINCKLER⁶ et d'autres textes découverts à Mactaris par M. BORDIER⁷. Deux inscriptions de Carthage, commentées par M. DE VILLEFOSSE⁸, mentionnent une ville de *Thisiduo* (la *Chisiduo* des Itinéraires) et des *Horrea Augustae* à Utique. Le R. P. DELATTRE a prouvé, d'après le témoignage d'une inscription, que la localité africaine appelée *Cotuza* dans le *Corpus* se nommait en vérité *Uzalis*, nom qui était déjà connu par d'autres textes; Uzalis est située à El-Alia, entre Bizerte et Utique⁹.

1. *Association française pour l'avancement des sciences, Congrès de Toulouse*, 1887, 2^e partie, p. 919-932.

2. La Blanchère, *Bulletin archéologique du comité*, 1887, p. 435.

3. *Ibid.*, p. 446.

4. *Ibid.*, 1888, p. 177, avec planche à la page 179.

5. *Ibid.*, 1887, p. 224 et 476.

6. *Ibid.*, p. 194 et 229.

7. *Ibid.*, p. 142.

8. *Revue archéologique*, 1887, t. II, p. 290, 291.

9. *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 24 février 1888; *Revue archéologique*, 1888, t. II, p. 105.

De très curieuses inscriptions en latin et en grec, découvertes dans des tombes carthagoises, ont été publiées par le R. P. DELATRE¹ d'après les copies d'un anonyme qui paraît un fort habile épigraphiste. Ce sont des imprécations contre des chevaux de course, dont les noms sont indiqués, et qu'il s'agissait de faire *claquer* avant le poteau. Voici un spécimen de cette jolie littérature : *Demon qui ic conversans, trado tibi os equos ut deteneas illos et implicentur nec se movere possint*. On voit que les tricheries *sportives* ne datent pas d'hier ; seulement à Carthage, au lieu de corrompre les auriges, on s'adressait aux diabolins compétents.

Le même éditeur a publié des inscriptions nombreuses, mais sans grand intérêt, provenant de la basilique de Damous-Karita² fouillée par lui³ ; il a aussi donné, dans le *Cosmos*⁴, une collection instructive de noms chrétiens fournis par les inscriptions de Carthage.

M. DE VILFOSSE a réuni beaucoup de renseignements sur les mosaïques de l'Afrique romaine, sujet qu'il connaît aujourd'hui mieux que personne⁵. On trouvera dans sa jolie plaquette la description de la magnifique mosaïque de Sousse (Hadrumète), représentant Neptune et son cortège, qui a été transportée au musée du Bardo par M. DE LA BLANCHÈRE et publiée par lui dans le *Bulletin du comité*⁶. M. de la Blanchère a aussi fait connaître une série de carreaux en terre cuite à figures, découverts en Afrique au cours de ces dernières années⁷ ; il y voit des ex-voto que l'on accrochait aux murs, ou des dalles ayant servi de couvercle à des sarcophages. Ce sont de singuliers monuments, dont l'explication est souvent bien difficile. Deux des plus curieux, — entre autres un sacrifice d'Abraham, d'un style affreux, — sont entrés dernièrement au musée du Louvre.

La mort du colonel Mercier, précédant de peu, hélas ! celle de son éminent chef, le général Perrier, a privé la topographie de l'Afrique française d'un de ses plus intelligents pionniers. Les notices manuscrites du colonel, concernant la géographie comparée de l'Algérie, ont

1. *Bulletin de correspondance hellénique*, 1888, p. 294.

2. Le R. P. Delattre explique le nom arabe de *Damons-Karita* comme une corruption de *Domus Caritatis*. C'est bien hardi.

3. *Recueil de Constantine*, 1886-1887, p. 37.

4. *Cosmos*, 14 janvier 1888.

5. Villefosse, *Mosaïques récemment découvertes en Afrique*, extrait de la *Revue de l'Afrique française*. Paris, Barbier, 1887. In-8° avec huit planches.

6. *Bulletin archéologique du comité*, 1888, planche VI et p. 163. Ce fascicule, le premier de 1888, a paru au mois d'octobre de cette année. C'est un gros retard, mais le contenu en est excellent.

7. *Revue archéologique*, 1888, t. I, p. 303, avec de nombreuses vignettes et deux lithographies en couleur.

été publiées après sa mort par les soins du Comité¹; elles ajoutent encore aux regrets que sa perte nous inspire, en témoignant des services qu'il était capable de rendre par son zèle et la sûreté de son coup d'œil.

Les fouilles ont continué à Cherchell, où M. Waille a découvert des thermes considérables, des inscriptions et d'importantes sculptures. L'une d'elles est la partie inférieure d'une Vénus marine dont le piédestal porte la signature EX OFICINA MYRIS[mi]²; on sait combien sont rares les signatures de ce genre sur les statues. M. Waille a encore signalé à l'Académie des inscriptions³ un trésor de sept mille monnaies de bronze du Bas-Empire qui étaient contenues dans deux vases d'argile. Le musée de Cherchell, dont Léon Renier constatait l'importance dès 1859, a presque doublé depuis deux ans grâce à ces explorations bien poursuivies; il suffirait d'une somme modeste pour qu'il devint autre chose qu'un magasin.

Nous passons rapidement sur quelques travaux de géographie africaine, dus à MM. REBOUD, GOYT, CHABASSIÈRE et POULLE⁴. M. de Lasteyrie a publié des textes recueillis à Thamugadi et à Cuicul par M. DUTHOIT⁵, et M. le commandant ALLOTTE DE LA FUYE a donné une excellente relation des découvertes faites par lui à Tébessa en 1886-87⁶. Dans la cour du nouveau quartier de cavalerie, on a mis au jour des thermes décorés de pavés en mosaïque vraiment admirables, qui représentent des divinités marines, la naissance de Vénus, des animaux, une galère chargée d'amphores avec la légende FORTVNA REDVX, etc.⁷. A la suite de ce mémoire, M. de Villefosse a

1. Mercier, *Notes sur les ruines et sur les voies antiques de l'Algérie*, avec carte (contrée comprise entre Soukharas et Naraggara), dans le *Bulletin archéologique du comité*, 1887, p. 450; du même, *le Massif du Dahra* (Petite Kabylie), avec cartes, *Ibid.*, 1888, p. 91 (voir surtout la planche III, excellente carte de la région comprise entre Thibilis et Thagaste).

2. La correction MYRISmi, pour MYRISI (lecture de M. Waille), est due à M. le commandant Mowat (*Revue archéologique*, 1888, t. II, p. 145).

3. *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1888, p. 35.

4. Reboud, *Excursions dans le territoire de la commune mixte de Safia* (province de Constantine), avec six planches d'inscriptions libyques, dans le *Recueil de Constantine*, 1886-1887, p. 1; Goyt, *Dolmens et sépultures mégalithiques des Ouled Hannech*, montrant la survivance des constructions mégalithiques dans la région montagnaise qui ferme au nord le bassin du Hodna (*Ibid.*, p. 69); Chabassière, *Ruines et dolmens du Fartas* (*Ibid.*, p. 96); Poulle, *Inscriptions diverses de la Numidie et de la Mauretanie Sitifienne* (*Ibid.*, p. 139).

5. *Bulletin archéologique du comité*, 1887, p. 304.

6. *Recueil de Constantine*, 1886-87, p. 199.

7. Des gravures en couleur de ces mosaïques ont été publiées dans un atlas in-folio par les soins de la *Société archéologique*.

donné une notice sur les mêmes mosaïques, qui a paru également dans la *Revue de l'Afrique française* et dans la brochure à part que nous avons mentionnée plus haut.

M. DE LA MARTINIÈRE a poursuivi l'exploration archéologique du Maroc, à laquelle il s'est voué avec tant de courage et de dévouement. Ses recherches ont porté sur Tingis, Lixus, Volubilis, Banasa et Ad Mercuri; les fouilles qu'il a pratiquées ont déjà amené la découverte de plusieurs inscriptions; elles lui ont permis de lever des plans (encore inédits) et d'éclaircir sur un grand nombre de points la géographie encore si mal connue de la Tingitane¹.

Les inscriptions récemment exhumées à Saintes ont fourni à M. CAGNAT le sujet d'un intéressant article où les additions fournies par ces textes à l'onomastique gauloise ont été particulièrement signalées². M. de Villefosse a publié une statuette en terre cuite gallo-romaine portant l'inscription REXTVGENOS AVVOT³; le même mot AVOT se lit sur un des boucliers de l'arc d'Orange et doit peut-être se traduire par *fecit*. Un nouveau nom gaulois, SENOBENA, s'est rencontré sur une stèle gallo-romaine découverte dans le cimetière de Tavoux (Jura); la figure représentée porte une *mappula*, détail qui a fourni à l'éditeur, M. l'abbé THÉDENAT, le prétexte d'un spirituel *excursus* sur l'usage des mouchoirs dans l'antiquité⁴. A propos des mouchoirs agités par la foule aux jeux du cirque, il aurait pu rappeler les bas-reliefs de la base de l'obélisque de Théodose à Constantinople, où ce détail est représenté à plusieurs reprises⁵.

M. BAZIN a donné une notice sur une inscription d'Antibes qu'il considère comme un fragment d'index géographique⁶. M. REVELLAT, dans un article sur une inscription découverte au même endroit en 1883, a combattu l'opinion de M. Heuzey, d'après lequel le mot *thucolis*, que présente ce texte, serait une transcription latine du grec *θεόκολος*⁷. L'hypothèse de M. Revellat, qui fait d'*Aethucolis* une divinité locale, est elle-même bien aventureuse, et la solution de ce petit problème épigraphique reste encore à découvrir.

Un texte exhumé à Feurs, dans la Loire, révèle l'existence d'un théâtre en bois dans cette ville. Une autre inscription nous apprend

1. Cf. Villefosse, *Revue archéologique*, 1887, t. II, p. 282; *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 3 février 1888.

2. *Revue celtique*, 1888, p. 77.

3. *Revue archéologique*, 1888, t. I, p. 145.

4. Thédenat, *Bulletin monumental*, 1888, p. 154.

5. Le Bas, *Monuments figurés*, planches CXXVI-CXXVIII.

6. *Revue archéologique*, 1887, t. II, p. 325.

7. *Revue archéologique*, 1887, t. II, p. 277.

que *Dinia* (Digne) était une colonie romaine dont les habitants étaient inscrits dans la tribu Voltinia¹.

Un cimetière gallo-romain assez riche a été découvert à Saint-Quentin par M. ECK² et M. F. MOREAU a publié, comme suite à son magnifique *Album Caranda*³, le résultat de ses nouvelles fouilles sur l'emplacement de la villa d'Ancy⁴, dans ce même département de l'Aisne qui lui a déjà fourni tant de trésors⁵.

Le quartier dit « de Trion » fait partie de la ville haute de Lyon ; il est aujourd'hui en dehors de l'enceinte, de même qu'il était autrefois en dehors des murs romains. C'est, avec le quartier de Saint-Irénée, celui où l'on a découvert le plus grand nombre de textes épigraphiques. Il y avait là matière à une monographie que MM. ALLMER et DISSARD ont entreprise⁶. M. Allmer l'a fait précéder d'un exposé fort remarquable de tout ce qu'on sait sur Lyon dans l'antiquité, exposé qui remplace heureusement la petite brochure de M. Hirschfeld, *Lyon in der Römerzeit* (1878) et où tous les matériaux disponibles ont été utilisés. Notons, en passant, que les auteurs n'admettent pas que *Lugudunum* soit étymologiquement la « colline du dieu *Lugu*, » le *Lok* des légendes irlandaises, identifié au Mercure des Grecs ; ils reprennent l'étymologie traditionnelle, « colline des corbeaux, » qui date d'une époque où la langue et la mythologie celtiques étaient mieux connues qu'elles ne le sont aujourd'hui. Parmi les monuments qui représentent les corbeaux comme doués de l'instinct *mantique*, ils auraient pu rappeler le curieux bas-relief de Compiègne où l'on voit un personnage en buste auquel deux corbeaux parlent à l'oreille⁷. L'histoire de Lyon à l'époque romaine occupe les pages xxviii-cviii ; puis vient une étude sur les monuments antiques, ou plutôt sur les quelques débris qui en restent, notamment les aqueducs et l'amphithéâtre. Le commentaire des inscriptions décou-

1. Villefosse, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 13 janvier 1888.

2. *Bulletin archéologique du comité*, 1888, p. 35 ; cf. *ibid.*, 1887, p. 184.

3. F. Moreau, *Album Caranda*. Saint-Quentin, 1881-1886. In-4° avec nombreuses vignettes et 129 planches en couleur (n'est pas dans le commerce).

4. F. Moreau, *Album Caranda* (suite) ; *les Fouilles de la villa d'Ancy*. Saint-Quentin, 1887 et 1888. Deux fascicules in-4° avec vignettes et planches en couleur (n'est pas dans le commerce).

5. A noter une remarquable mosaïque, des fragments de peintures à fresque, des fibules émaillées et des verreries avec inscriptions.

6. *Trion. Antiquités découvertes en 1885, 1886 et antérieurement*, décrites par A. Allmer et P. Dissard. Lyon, Association typographique, 1887. In-8°. Extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, classe des lettres*, vol. XXV, 1^{re} partie (inscription).

7. Cf. mon *Catalogue du musée de Saint-Germain*, p. 31, et Frøhner, *Musées de France*, p. 34.

vertes à Trion, que l'on trouve ensuite, est un recueil de petites dissertations dont quelques-unes sont fort instructives¹; mentionnons, entre autres, les notices sur les brodeurs d'or, *barbaricarii*, sur les tombeaux de Lyon comparés à ceux des autres cités romaines des Gaules, et, çà et là, beaucoup de bonnes observations touchant les légions romaines². Le commentaire est sobre, nourri de faits; les auteurs ont mis un soin digne d'éloges, trop rare dans nos publications épigraphiques, à relever les particularités de langage que fournissent les inscriptions expliquées par eux. Les vignettes insérées dans le texte, d'après les dessins de M. Allmer fils, ont la simplicité et la précision désirables³.

Il est à peine besoin de rappeler aux lecteurs de la *Revue historique* le travail de M. MONCEAUX sur le grand temple du Puy-de-Dôme, le Mercure gaulois et l'histoire des Arvernes, puisqu'ils en ont eu la primeur⁴. Je ne veux point laisser passer l'occasion de dire ce que je pense de ce mémoire, où j'aurais bien à contester un certain nombre d'affirmations trop hardies, mais que je considère comme également remarquable par la forme et par le fonds, par l'éclat de l'exposition et par la solidité du savoir; je n'en connais guère qui laisse une impression plus satisfaisante.

M. MOREL a étudié les institutions municipales de Vienne et accessoirement celles de Genève, qui dépendait de la métropole des Allobroges et resta, jusqu'au III^e siècle de notre ère, un simple *vicus*⁵. Son travail s'ajoute à ceux de MM. Allmer⁶ et Fazy⁷, dont il conteste un certain nombre de conclusions. Il pense que Vienne a eu successivement deux constitutions différentes: d'après la première, qui remonte à l'époque d'Auguste, elle est un municipes; d'après la

1. Un fait intéressant pour l'archéologie est la découverte, dans le tombeau d'une petite fille, d'un moule en plâtre coulé sur son visage.

2. Page 89, sur les bénéficiaires; page 145, sur le tribunat semestre, etc.

3. On doit également à M. Allmer fils les dessins insérés dans un bon catalogue du Musée archéologique de Lyon (1888). Plût au ciel que le Louvre en possédât déjà de semblables! Je dois pourtant exprimer le regret qu'on ait reproduit et vanté, dans ce catalogue, quelques-uns de ces groupes en terre cuite *dits* d'Asie-Mineure, pastiches que le Musée de Lyon ferait bien d'ensevelir dans ses tiroirs, comme le Musée de Berlin l'a fait pour les siens depuis deux ans. Le Louvre, mieux inspiré, n'en a point acquis.

4. Il existe une centaine de tirages à part de ce mémoire, mais ils n'ont pas été mis dans le commerce. (Paris, 1888.)

5. Ch. Morel, *Genève et la colonie de Vienne, étude sur une organisation municipale à l'époque romaine*. Genève, Jullien, et Paris, Fishbacher, 1887. In-8° avec une carte de la région.

6. Allmer, *Inscriptions antiques de Vienne en Dauphiné*, 1875-76.

7. Fazy, *Genève sous la domination romaine*, 1868.

seconde, qui était en vigueur sous Trajan, c'est une colonie, titre que cette ville aurait reçu officiellement vers la fin du principat de Tibère. Les inscriptions ont fourni à M. Morel le sujet d'intéressants développements sur les magistrats, la vie municipale de Vienne, ses cultes locaux et la condition de ses habitants; il n'a pas tiré moins bon parti des documents, beaucoup plus rares d'ailleurs, qui concernent Genève. On sent partout, en lisant ce livre, une compétence déjà ancienne et l'autorité d'une science bien armée. C'est tout ce que j'en puis dire, n'ayant pas d'opinion personnelle sur les controverses que M. Morel a soulevées.

La commission du budget vient d'émettre un vœu très raisonnable auquel je voudrais m'associer en terminant. Frappée de l'espèce d'oubli où nous laissons les monuments romains de la Gaule, elle demande que les lauréats des grands prix de Rome dirigent aussi leurs recherches de ce côté-là. Puisse la commission du budget être écoutée ! Il est vraiment étrange que les *Antike Denkmæler*, publiés par l'Institut allemand, aient donné cette année les premières reproductions satisfaisantes du monument des Jules à Saint-Rémy¹, et qu'il faille désormais recourir à un recueil de Berlin pour étudier une des œuvres les plus curieuses que Rome ait laissées sur le sol gaulois.

Salomon REINACH.

Octobre 1888.

1. *Antike Denkmæler, herausgegeben vom kaiserlich deutschen archæologischen Institut*. Berlin, 1888, t. 1, 2^e cahier, planches XIII-XVII.

Extrait de la *Revue historique*, tome XXXIX, 1889.





